

Ecrit par le 18 décembre 2025

Géomètres-experts de Marseille, Luc Lanoy ré-élu président du Conseil Régional

Comme tous les deux ans, les géomètres-experts de la Région se sont réunis pour renouveler un tiers des élus qui composent le [Conseil régional](#). La nouvelle équipe est composée du président [Luc Lanoy](#) -qui vient d'être réélu, entouré des membres du bureau : Martial Claret en qualité de Vice-Président, Bernard Masala, Hugo Petroni, Nathalie Marty, Morgane Lannuzel, Arnaud Deleval, Sarah Lefebvre, Philippe Manfredi.

Par ailleurs, les géomètres-experts se mobilisent pour accompagner les collectivités face à l'objectif zéro artificialisation nette

«La sobriété foncière est aujourd'hui un enjeu majeur pour les collectivités, a indiqué Luc Lanoy. La loi Climat et Résilience impose aux Maires de diviser par deux leur rythme de consommation foncière d'ici à 2030, avant d'atteindre le zéro artificialisation nette en 2050. Les élus sont bien conscients qu'il faudra désormais composer avec cet objectif ambitieux et changer leur approche s'ils souhaitent continuer à développer l'attractivité de leur commune. En tant que spécialistes du foncier et de l'aménagement du territoire, les géomètres-experts les accompagnerons pour concevoir et mettre en place des opérations qui permettent de concilier ces deux objectifs.»

Augmenter le nombre de logement sans emprise foncière

Le président du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts de Marseille est notamment revenu sur les propositions que l'Ordre des géomètres-experts a transmises au Gouvernement, sur le sujet, au mois de février. Les travaux réalisés par la profession visent par exemple à imaginer des solutions pour augmenter le nombre de logements sur un territoire sans pour autant consommer d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Crise du logement et enjeux climatiques

«À l'heure de la crise du logement et des enjeux liés au climat, il nous faut réfléchir à notre manière d'habiter le territoire et proposer des solutions très opérationnelles pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. En tant que géomètre-expert, nous sommes pleinement mobilisés aux côtés des collectivités afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de tous les territoires, en ville comme en ruralité,» a rappelé Luc Lanoy.

Un nouveau site Internet

Christian Rouaix, le Secrétaire du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts a également présenté le nouveau site Internet de la profession : «Le site permet de simplifier les relations avec nos partenaires professionnels et fait le lien entre les besoins des particuliers et les réponses que nous pouvons leur apporter en tant qu'experts du foncier et de l'aménagement du territoire.»



Écrit par le 18 décembre 2025

Les chiffres de la profession

1 878 géomètres-experts sont inscrits au tableau de l'Ordre ; 2 205 établissements répartis sur l'ensemble du territoire. Une branche de 8 600 salariés structurée essentiellement en PME (petites et moyennes entreprises).

En savoir plus

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGÉ (Ordre des géomètres-experts) a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.

MH